



Le gouvernement a décidé de nous faire vivre avec le virus, le ministre Lemaire lui-même l'a dit lors de l'audioconférence du 5 mai : il nous faut apprendre à vivre avec le virus.

C'est une décision lourde de responsabilité et qui oblige le gouvernement à tirer les leçons et à apprendre à nous faire cohabiter avec le virus.

Or, il n'en est rien !

Ainsi, le télétravail : la secrétaire générale de Bercy a dit lors de la réunion du 26 août que nous sommes dans une nouvelle séquence qui ne ressemble ni à une situation normale, ni à celle que nous avons connue pendant le confinement.

Si la CGT partage cette analyse, elle pose la question de l'effondrement du nombre de collègues en télétravail dans toutes les directions du ministère.

La suspicion vis à vis des télétravailleurs, les refus de demandes de télétravail se multiplient, c'est inadmissible. Le télétravail n'est pas la solution miracle, mais il permet de limiter les brassages de population.

La CGT rappelle son opposition à l'utilisation du télétravail comme mode de garde et a demandé des précisions sur le dispositif de garde d'enfant.

La garde d'enfant doit être facilitée.

fichiers:



[Télécharger com_fd_28092020.pdf](#) (359.82 Ko)

Public: [Infos / actions](#)
[COVID-19](#)

• [=A](#)

- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
